

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA
CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
UNITÉ - PROGRÈS – JUSTICE

FONDS DE DEVELOPPEMENT
CULTUREL ET TOURISTIQUE



Ce programme est cofinancé
par l'Union Européenne

Référence : BF/FED/040-935

PROGRAMME D'APPUI AUX INDUSTRIES CREATIVES ET A LA
GOUVERNANCE DE LA CULTURE (PAIC GC)

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT
D'ASSESEURS ET D'UN FACILITATEUR POUR
L'EVALUATION DES PROJETS DANS LE CADRE DU
2^{ème} APPEL A PROJETS DU PAIC GC**

Mai 2022

*Fonds de Développement Culturel et Touristique
09 BP 305 Ouagadougou 09- Tél : 00226 25 48 04 30 –*

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement burkinabè, a mis en place en 2018, avec l'appui de l'Union Européenne, un programme de soutien au secteur culturel et touristique dénommé « **Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC)** ». L'objectif général du Programme est de **créer une dynamique de développement culturel et touristique, fondée sur les valeurs communes propres aux Burkinabè, les capacités entrepreneuriales et la créativité des acteurs, en vue de l'épanouissement économique et social des populations du Burkina Faso.**

De façon spécifique, il s'agit :

- d'améliorer la création d'emplois dans les filières prioritaires (cinéma et audiovisuel, arts de la scène, arts plastiques et appliqués), moteur des industries culturelles ;
- de contribuer au renforcement de la gouvernance culturelle du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT) et de la décentralisation culturelle au niveau régional.

Le Programme est mis en œuvre par trois composantes que sont le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT), le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT) et le Conseil Régional des Hauts-Bassins.

Une des actions fondamentales du FDCT consiste à mettre en place un dispositif d'appels à projets régulier et transparent, respectant l'égalité de chance. C'est dans ce cadre que le FDCT a lancé son 1^{er} appel à projets en octobre 2020.

Le second appel à projets, publié le 31 mars 2022, vise à « **appuyer les opérateurs des filières culturelles telles que le cinéma et l'audiovisuel, les arts de la scène, les arts plastiques et appliqués pour la mise en œuvre d'actions innovantes, visant le développement de la dimension économique du secteur culturel afin d'accroître sa contribution au développement économique et social du Burkina Faso** ». La date limite de dépôts des demandes de subvention est fixée au 1^{er} juin 2022.

Le processus d'évaluation des dossiers au FDCT s'articule en 3 phases : l'analyse technique sur dossier (pré-analyse), la vérification des données communiquées par les soumissionnaires, la notation des dossiers, les notes affectées devant guider la décision du comité technique d'attribution de la subvention créé par décret N°2016-861/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 14 septembre 2016, portant approbation des statuts particuliers du FDCT.

Chaque projet est examiné par deux assesseurs différents selon un guide d'évaluation qui sera remis au cours d'une session d'orientation, préalablement au démarrage des travaux des évaluateurs. Ils travailleront sous la supervision d'un facilitateur qui sera en charge de la coordination des travaux et du contrôle qualité conformément au guide d'évaluation. Toute l'équipe sera soumise à l'obligation de confidentialité et d'impartialité.

Les assesseurs évaluent et proposent les projets ayant les plus forts potentiels créatif, économique et social, et procèdent à leur classement par ordre de mérite. Le guide de l'assesseur devra décrire en détail le processus d'évaluation, les outils et les diligences attendues des assesseurs et du facilitateur.

En vue de l'évaluation des projets qui seront soumis au titre de ce deuxième appel à projets, le FDCT souhaite recevoir des dossiers de candidatures d'experts qui seront chargés de l'analyse artistique et technique des dossiers de demande de financement dans les trois filières prioritaires ciblées.

Les présents termes de référence fixent les conditions de recrutement desdits experts.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

L'objectif général de cette activité vise à recruter des assesseurs pour évaluer les projets soumis dans le cadre du 2^{ème} appel à projets du Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC).

2. Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agit de la :

- Présélection d'experts potentiels ;
- Sélection d'assesseurs et d'un facilitateur.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le recrutement des assesseurs et du facilitateur pourrait se dérouler en deux phases :

III.1 Présélection des experts potentiels par filière ciblée

- Publication de l'appel à candidatures. Elle se fera à travers un avis à manifestation d'intérêt.
- Présélection des experts par filière. Un comité de sélection des candidatures sera mis en place à cet effet, composé de l'équipe du FDCT, de la coordination et des assistants techniques du programme.

III.2 Processus de sélection des assesseurs et du facilitateur

- **Organisation d'un atelier d'appropriation des outils d'évaluation**

Les experts présélectionnés à l'issue de la phase 1 seront invités à prendre part à l'atelier. Le but est de mettre en situation réelle les participants à travers l'évaluation de demandes de subvention parmi les dossiers reçus au premier appel à projets du PAIC GC.

- **Evaluation des experts ayant pris part à l'atelier**

A l'issue de l'atelier, le comité de sélection procédera à l'évaluation des performances des participants en se basant sur le guide de l'assesseur.

- **Recrutement de 12 assesseurs**

Les experts les plus performants par filière seront retenus comme assesseurs pour l'évaluation des dossiers dans le cadre de l'appel à projets 2 du PAIC GC.

- **Le recrutement d'un facilitateur**

Il sera identifié dans le groupe des experts ayant pris part à l'atelier d'appropriation. L'expert le plus performant, répondant aux qualifications et expériences requises pour ce poste, sera retenu comme facilitateur.

IV. TACHES DE L'EXPERT

- Revue complète du dossier soumis comprenant le projet, les documents annexes, et le budget ;
- Analyse du dossier selon le guide de l'assesseur mis à disposition par le FDCT ;
- Soumission d'un rapport d'analyse avec des recommandations au FDCT ;
- Compte rendu quotidien des réalisations en tenant compte des critères de performance.

Le travail des experts sera coordonné par un facilitateur identifié à l'issue de la phase de présélection et de travers le même processus.

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES DES EXPERTS

Les experts recherchés devront avoir le profil suivant :

- Avoir au minimum, le niveau BAC + 3 ou équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement d'au moins une des trois filières ciblées par le programme (cinéma et audiovisuel, arts de la scène, arts plastiques et appliqués) et des métiers qui les composent et faire la preuve ;
- Être un professionnel et démontrer un minimum de 5 années d'expérience dans au moins une des filières ciblées comme artiste, créateur, distributeur, technicien, administrateur culturel ou accompagnateur, etc. ;
- Démontrer un minimum de 2 années d'expérience en matière de montage et gestion de projets culturels ;
- Justifier d'au moins une expérience dans l'évaluation de projets culturels ;

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique, notamment Microsoft Word et Excel ;
- Disposer d'un ordinateur portable fonctionnel ;
- Être disponible.

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES DU FACILITATEUR

Les candidats au poste de facilitateur devront remplir les critères suivants :

- Avoir au minimum, un diplôme de BAC + 4 ou équivalent ;
- Avoir une solide connaissance des filières ciblées par le programme (cinéma et audiovisuel, arts de la scène, arts plastiques et appliqués et en faire la preuve ;
- Être un professionnel et démontrer un minimum de 5 années d'expériences dans au moins une des filières ciblées comme artiste, créateur, technicien, administrateur, ingénierie culturelle, etc. ;
- Justifier d'expériences abouties dans le montage et la gestion de projets créatifs et culturels durant les 05 dernières années ;
- Être capable de développer des outils de gestion des performances des accesseurs et de rendre compte ;
- Justifier de l'expérience dans la planification et la coordination de travaux d'équipe d'experts, dans la gestion des performances et le rapportage régulier ;
- Avoir une solide expérience dans l'évaluation de projets culturels ;
- Avoir la bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment Microsoft Word et Excel ;
- Disposer d'un ordinateur portable fonctionnel ;
- Être disponible.

NB : Toute personne déjà porteuse de projet en qualité de demandeur Chef de file ou de codemandeur dans le cadre de ce deuxième appel à projets en cours du PAIC GC, n'est pas éligible à cet appel à candidature.

Les agents publics présélectionnés dans le cadre du processus de recrutement d'experts évaluateurs, devront fournir la preuve de leurs disponibilités à travers une autorisation formelle de leur administration suivant la réglementation en vigueur.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

VII. CRITERES DE SELECTION DES ASSESSEURS ET DU FACILITATEUR

Etape 1 : Critère de présélection

Critère	Note	Coefficient	Note pondérée
Qualifications et compétences	5	1	5
Expérience professionnelle spécifique en lien avec les filières ciblées	5	2	10
Expérience dans l'évaluation de projets culturels	5	2	10
Total			/25

Etape 2 : Critères de sélection

Critères	Note	Coefficient	Note pondérée
Analyse et évaluation des dossiers en conformité avec le manuel des assesseurs	5	2	10
Clarté et qualité des recommandations	5	2	10
Gestion du temps	5	1	5
Maîtrise des logiciels Excel et Word	5	1	5
Total			/30

VIII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande timbrée à deux cent (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Directeur général du Fonds de Développement Culturel et Touristique ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Un curriculum vitae selon le modèle joint en annexe, présentant la preuve des qualifications et expériences requises du candidat ;
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes en lien avec la mission ;
- Une copie des attestations, certificats ou distinctions en lien avec la mission.

IX. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont priés de télécharger les Termes de références et le modèle de curriculum vitae sur le :

- site web du FDCT : www.fdct-bf.org
- Site web DUE : https://eeas.europa.eu/delegations/burkina-faso_fr

- Site web du PAIC-GC : <https://paicgc-bf.com/>

Ils peuvent également prendre contact avec le FDCT via mail en vue d'avoir le dossier complet de l'avis de recrutement.

Les candidats enverront au FDCT leur dossier complet de candidature à l'adresse suivante : contact@fdct-bf.org .

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre attache avec la Direction Générale du FDCT, sise à la ZAD (Ouagadougou).

Tél : 00226 25 48 04 30 ;

Email : contact@fdct-bf.org

Date limite de réception des dossiers : 03 juin 2022 à 16 heures.

X. CALENDRIER INDICATIF DES TRAVAUX

Le calendrier indicatif des travaux se présente comme suit :

Jalons	Dates
Lancement des appels à candidatures	20 mai 2022
Date de clôture de réception des dossiers de candidatures	03 juin 2022
Présélection des experts	15 2022
Publication de la liste des experts présélectionnés	16 juin 2022
Atelier d'appropriation suivi de tests d'évaluation de projets	Du 18 au 22 juin 2022
Sélection et publication de la liste des accesseurs retenus	22 juin 2022
Evaluation des projets par les accesseurs	Du 27 juin au 26 juillet 2022

ANNEXE : CV DETAILLE

I. Identité

Nom de l'expert :	
Date de naissance :	
Nationalité :	

II. Etudes

Années	Ecole / Université	Diplômes obtenus

III. Filière culturelle (cocher une seule case correspondant)

- Arts plastiques et arts appliqués
- Arts de la scène, y compris musique enregistrée
- Cinéma et audiovisuel

IV. Formations professionnelles pertinentes pour le poste

[Dresser la liste des formations pertinentes reçues dans les domaines de la culture, de la gestion et de l'évaluation des projets culturels, dans l'ordre chronologique, en commençant par la plus récente. Pour chacune, indiquer la date, la structure et le lieu. Les formations suivies qui sont sans rapport avec la mission devront être omises.]

Période	Structure	Lieu	Mention de quelques formations en rapport avec les filières concernées et la mission, illustrant la capacité de l'évaluateur à réaliser les tâches attendues

v. Maîtrise de l'outil informatique (cocher la case correspondant à votre niveau)

Applications	Niveau de maîtrise			
	Faible	Intermédiaire	Bon	Excellent
Word				
Excel				

VI. Affiliation à des organisations professionnelles de la culture _____

VII. Compétences / qualifications pour le poste

[Fournir une liste de projets ou réalisations spécifiques illustrant la capacité à analyser les dossiers de demande de financement adressés au FDCT et à réaliser les tâches attendues]

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert en tant que professionnel et démontrant un minimum de 5 années d'expérience dans au moins une des filières ciblées comme artiste, créateur, distributeur, technicien, administrateur culturel ou accompagnateur, etc. ;

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert dans le montage et la gestion des projets culturels

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

❖ **Documents justificatifs annexés :**

- XXX
- XXX
- XXX

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert dans l'évaluation des projets culturels et l'analyse des dossiers de demande de financement des projets culturels

Nom du projet ou de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

❖ Documents justificatifs annexés :

- XXX
- Xxx
- xxx

Nom et Prénom (s)	Signature	Date